



Achat de vaisselle, arrivée cassée

Par **Guy**, le **21/12/2013** à **15:21**

Bonjour,

Je ne sais pas si je suis au bon endroit...

Mon problème.

J'ai acheté sur le bon coin un lot de vaisselle, d'un montant de 60€, à une femme qui me l'a envoyé par "relais colis", vaisselle très mal emballée. Cette vaisselle est arrivée en partie cassée (j'ai les photos, que je lui ai envoyée, ainsi qu'au transporteur et intermédiaire "envoimoincher.com") J'ai déclaré le fait à "relais colis" le transporteur, mais ils ne veulent rien savoir, ni la vendeuse ni l'intermédiaire ni le transporteur, la vendeuse ne répond pas aux mails. le préjudice n'est pas très important, de l'ordre de 23€, mais sur la somme totale cela fait plus d'un 1/3, et pour le principe, ce sont tous des voleurs ! les pros ont bien des assurances ??

Je ne sais plus quoi faire ni comment. Pourriez vous m'aider à me sortir de là ? sans frais, je ne suis pas riche loin de là.

Merci d'avance pour l'aide que vous pourriez m'apporter.

Cordialement